

**DÉCISION (UE) 2019/1815 DU CONSEIL****du 24 octobre 2019****portant nomination de deux membres et de trois suppléants du Comité des régions, proposés par la République de Slovénie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement slovène,

considérant ce qui suit:

- (1) Les 26 janvier, 5 février et 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2015/116 <sup>(1)</sup>, (UE) 2015/190 <sup>(2)</sup> et (UE) 2015/994 <sup>(3)</sup> portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020.
- (2) Deux sièges de membre du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Peter BOSSMAN et M<sup>me</sup> Andreja POTOČNIK.
- (3) Trois sièges de suppléant du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M<sup>me</sup> Mojca ČEMAS STJEPANOVIČ, M<sup>me</sup> Tanja VINDIŠ FURMAN et M. Miran SENČAR.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

a) en tant que membres:

- M. Gregor MACEDONI, župan Mestne občine Novo mesto,
- M<sup>me</sup> Nuška GAJŠEK, županja Mestne občine Ptuj,

b) en tant que suppléants:

- M. Aleksander Saša ARESNOVIČ, župan Mestne občine Maribor,
- M<sup>me</sup> Breda ARNŠEK, podžupanja Mestne občine Celje,
- M<sup>me</sup> Vlasta KRMELJ, županja Občine Selnica ob Dravi.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 24 octobre 2019.

*Par le Conseil*  
*Le président*  
A.-K. PEKONEN

---

<sup>(1)</sup> Décision (UE) 2015/116 du Conseil du 26 janvier 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 20 du 27.1.2015, p. 42).

<sup>(2)</sup> Décision (UE) 2015/190 du Conseil du 5 février 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 31 du 7.2.2015, p. 25).

<sup>(3)</sup> Décision (UE) 2015/994 du Conseil du 23 juin 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 159 du 25.6.2015, p. 70).